L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE ET DU CONSEIL GENERAL. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 30 AVRIL 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 30 AVRIL.

RÉSOLUTIONS A LA MÉMOIRE DE CALHOUN.—Voici les résolutions qui ont été votées samedi soir à l'unanimité par le meeting convoqué pour rendre hommage à la mémoire de Calhoun.

I—La mort de John C. Calhoun est une perte que le pays déplorera, car elle lui a enlevé un de ses hommes d'Etat les plus éminents, un des partisans les plus purs, et au Sénat des Etats-Unis un de ses membres les plus distingués.

II—Tandis que nous déplorons sa perte à l'égard d'une calamité nationale, nous nous rappelons avec reconnaissance les services qu'il a rendus à la nation et la pieuse ardeur de sa vie privée.

III—Ainsi d'exprimer le profond et sincère respect dont nous sommes animés envers la mémoire de l'illustre défunt, l'honorable George Evans, président de la Cour Suprême de la Louisiane, est respectueusement invité à prononcer, à l'époque qu'il jugera convenable, l'éloge de Calhoun.

IV—Nous sympathisons sincèrement avec les membres de sa famille affligée, qui pleure, avec le pays tout entier, la perte d'un homme qui n'était pas seulement remarquable par la supériorité de son rang, mais par la pratique des vertus qui rehaussent le citoyen et font le charme de la vie sociale.

V—Le compte-rendu de cette assemblée sera transmis par le président du meeting à la veuve du défunt comme l'expression du respect sincère que nous avons pour son noble caractère et de la part que nous prenons au malheur qui l'a frappée.

ANNIVERSAIRE DES ODD FELLOWS. Les *Odd Fellows* de la Nlle-Orléans ont dignement célébré l'anniversaire de la fondation de l'Ordre au moyen de son introduction aux Etats-Unis. Un temps magnifique favorisait la fête. On entendit que le peuple célébrant quelque événement national.

Les différents logis se sont rendus de bonne heure au lieu de réunion, et nous se trouvaient déjà les hauts dignitaires de l'Ordre. A 10 heures, le cortège, organisé par les soins du grand maréchal Amelung, s'est mis en marche par certaines des principales rues de la ville. Les chars étaient en général bien représentés; chacune d'elles avait envoyé un nombreux contingent. On calcule qu'un tiers des *Odd Fellows* de la ville était présent. Les autres trésors par leurs absences n'ont pu assister à la cérémonie.

Le portège était extrêmement imposant. La diversité des costumes, les insignes variés des membres, la gravité de leur maintien, donnaient un caractère à cette procession. Mais cette pompe extérieure serait pueriles si elle ne cachait une pensée de fraternité et d'égalité. Dans cet ordre noires et oranges se confondent, et le devoir le plus humble est souvent le plus haut placé dans la hiérarchie.

Le sermon sur parle collège était d'avance indiqué dans ce programme. La loge inférieure N°—, ayant la marche, puis venaient les chars et les groupes mêlés de leur cortège. Après la loge de la Louisiane N° 1 venaient les amis de la *Compagnie* pour nous servir du mot usité en ce moment, et, enfin, le clergé suivit de cette belle manifestation de charité.

La procession a descendu la rue St-Charles et a pénétré par la rue de Chartres jusqu'à la place d'Armes, à peu près vis-à-vis de la place Royale. De là, le cortège a rétrogrédé à rue du Bac, puis, c'est du côté vers la rue de Rampart, et a pénétré en ordre sans s'écarter les rues Chartres et St. Joseph et Camp. Au coin de cette dernière rue et de la Place Lafayette se trouve Dauphiné où il a trouvé le temple de l'ordre. Il s'agissait de procéder à la pose de la première pierre. Cette cérémonie s'est accomplie en présence d'une foule immense et s'est terminée par un discours du grand-maître de l'Etat, John Crockard.

Les différentes loges se sont rendus ensuite processionnellement au Théâtre des Variétés où M. Fabre a prononcé un remarquable discours.

LES ORPHELINS.—La sœur Regis, dans une lettre qu'elle a publiée hier dans le journal, accuse le gérant d'une somme de 3,000 du produit de l'Exposition des Orphelins pour au bénéfice de l'Asile des Orphelins de la rue du Camp. Les faits relevant à 2,950 25, ce qui laisse à Phosice un solde net de $1841 75 cents. La sœur Regis offre ses sincères remerciements aux dames directrices qui ont la générosité de prendre en main la direction de l'asile, et elle remercie également M. Lehman, un des artistes les plus populaires de la Nlle-Orléans, qui s'est empressé de concourir à la bonne œuvre des MM. Caton, en conduisant son orchestre sur la Place d'Armes le soir de la fête. On sait que l'escalier sur lequel se trouvaient les musiciens s'est écroulé. La sœur Regis a voulu indemniser ces derniers des pertes qu'ils avaient éprouvées, mais ils ont noblement refusé, ou plutôt M. Lehman a refusé en leur nom, et peut être aussi du remplacer de ses propres deniers que quelques dames intéressées brisent. Nous sommes heureux de pouvoir enregistrer de pareils faits, du moins que le désintéressement n'est pas un vain mot et que l'esprit de charité vit encore parmi nous. L'Asile de la rue du Camp merite d'ailleurs toutes les sympathies possibles. Nous serions heureux que les secours ne manquent jamais à cet institution n'ayant de revenus et comptant un peu sur la générosité des citoyens pour continuer le bien qu'elle fait.

CONSEIL DE LA PREMIERE MUNICIPALITÉ.

ORGANISATION.

Le maire en Conseil s'est constitué hier sous la présidence du recorder Gerous. Tous les membres étaient présents.

Le Maire transmet au Conseil un message renfermant les noms des aldermen élus et annonçant que diverses mesures seront nécessaires ultérieurement aux délibérations du dit Conseil.

Le président nomme un comité de trois membres pour examiner les titres des membres élus. Le dit comité fait à l'unanimité un rapport annonçant que l'élection de tous les aldermen est valide.

Le Conseil procède à l'élection d'un secrétaire. M. J. Ravaz est réélu à l'unanimité.

M. Michel est réélu à l'unanimité sergent-d'armes.

M. Mahony est élu portier à l'unanimité.

Le Recorder nomme comme suit les comités permanents:

Comité de finances—MM. McAlpin, Dupré et Laughlin. Ces membres refusent d'accepter la nomination, mais le Conseil insiste à l'unanimité.

Comité des améliorations—MM. Hagan, Silk, Lennox, Bisnque, Clark, Bonneval et Dupré.

Comité des réclamations.—MM. Derbes, Maxwell et Bisnque.

Comité de l'instruction publique—MM. Fabre, McAlpin, Silk, Ramos et Maxent.

Comité des incendies—MM. Gicquel, Junonville et Ramos.

Comité de police—MM. Junonville, Gicquel, Ramos, Fabre, Lanata, Langnin et Lynd.

Comité judiciaire—MM. Derbes, Fabre et Hygan.

Comité de salubrité—MM. McAlpin, Bonneval et Clark.

Comité de charité.—MM. Lynd, Silk, Lanata, Fabre, Gicquel, Dupré et Clark.

M. Dupré présente les résolutions suivantes:

Résolu qu'un comité de cinq membres soit nommé par le président pour examiner les livres du trésorier et du contrôleur de la municipalité et faire un rapport à la prochaine séance du Conseil.

Résolu que le dit comité soit enjoint d'examiner les comptes de tous les collecteurs de la municipalité et de faire un rapport à ce sujet.

Résolu que le dit comité soit également enjoint d'examiner les différentes mesures prises par l'ancien comité de finances et d'en faire le sujet d'un rapport au Conseil, à la prochaine séance.

Résolu que le dit comité soit en outre enjoint de faire un rapport sur la nécessité de diviser la municipalité en trois districts, comprenant les trois districts représentatifs, et de nommer pour chacun de ces districts un commissaire des rues avec un salaire de ——piastres.

Résolu que le dit comité soit autorisé à faire dans un rapport le chiffre du salaire des différents officiers de la municipalité.

Sur motion, ces resolutions sont adoptées et le président désigne pour former le comité MM. Langhin, McAlpin, Lanata, Maxent et Clark.

M. Clark présente une résolution qu'ordonnant au comité des améliorations de faire, dans le plus bref délai, un rapport sur la nécessité de faire exécuter par adjudication les réparations des wharfs, de la levée, des ponts, etc. Adopté.

Une résolution fixant l'élection des officiers de la municipalité au 14 du mois prochain est adoptée, puis le Conseil s'ajourne au mardi 7 mai.

Les Conseils de la Seconde et de la Troisième Municipalité se sont également assemblés; mais n'ont procédé qu'à leur organisation.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—L'affaire de Llorente, McConnell, Marx et Eagle, accusés de l'enlèvement de Rey, devaient être appelée hier, mais elle a été de nouveau différée à cause de l'absence d'un témoin important.

POLICE.—Le capitaine Forno a porté hier à la Cour du recorder Baldwin une plainte contre le docteur John McCarty qui l'accuse d'avoir maltraité dimanche soir, à sa propre maison, rue du Camp. L'affaire sera examinée aujourd'hui.—Charles Ford, arrêté dans la Première Municipalité sous la prévention d'avoir soustrait une somme de $2,500, que le jeune Fernandez allait déposer à la Banque de l'Etat, a été nommé de tourner un cautionnement de $1,200; n'ayant pu se conformer à cette injonction, il a été envoyé en prison.—Une plainte a été portée contre une femme de couleur libre, nommée Mary Seymour, accusée d'avoir donné asile à l'esclave Jeffrey, appartenant à M. C. Levistones.—French a été traduit devant le recorder Genous, pour avoir enlevé un objet appartenant à un nommé J. Troll. Il a tourni caution pour répondre de sa comparution.—Valentin Fondin, accusé d'avoir pénétré dans le magasin de M. Wolf, rue Royale, en en brisant les portes, a fourni un cautionnement pour répondre de la prochaine comparution.

MEURTRE.—Hier au soir, une querelle a eu lieu au café appelé "Uncle Sam." Le nommé Jam Show a été frappé par le nommé John Smith d'un coup de *bowie knife*. On le plaça sur un *cab*, pour le conduire à l'hopital, mais il mourut dans le trajet. Les officiers de police Kboc et Caleb, de la première municipalité, ont arrêté le meurtrier qui paraîtra ce matin devant le Recorder.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

(TRANSMISE A L'ABEILLE.)

NEW-YORK, 25 avril—Le marché au coton est lentes, et il y a plus d'acheteurs que de vendeurs. Le middling Orléans est coté 12 à 12 3/8 cts. La farine est en hausse et vaut $5 25 à 5 50. 4,000 sacs cafe Rio ont été vendus pour le compte de 7 3/4 à 9 1/2, et 900 sacs cafe Java à 11 cts.

26 avril—Il ne s'est fait que peu de ventes sur le coton, cependant attendu l'arrivée du steamer. La farine est maintenant et le blanc hausse. 2,000 sacs cafe St Domingo ont produit 8 cts à livrer. Les fonds du gouvernement sont à la hausse.

HALIFAX, 28 avril—Le steamer n'est pas encore arrivé.

CONGRES.

SENAT, 22 *avril*—M. Hunton demande la discussion des deux résolution ordonnant aux comités de faire des rapports définitifs sur chacune des questions qui leur ont été soumises. M. Clay s'y oppose. Cependant la discussion s'ouvre. Elle se prolonge jusqu'à journée qu'en procédant d'une autre semaine ajourné.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—La Chambre a refusé de voter contre 74 de recevoir une résolution ordonnant au comité des postes d'introduire un bill pour l'abolition des franchises postales.

M. Richardson présente une résolution en vertu de laquelle un comité de neuf membres est chargé d'instituer une enquête au sujet des accusations portées contre M. Ewing.

M. Gentry propose comme substitut d'ordonner à M. Ewing de faire lui même un rapport au jour de nommer un comité.

M. Richardson dit que l'honneur du gouvernement a provoqué cette enquête. Les amis de l'administration n'ont donc rien à craindre. Je crois, dit, dit M. Richardson, à la vérité des accusations portées contre M. Ewing; je crois qu'elle seront confirmées par le témoignage d'un ancien employé.

M. Meade se prononce pour le substitut de M. Gentry.

M. Vinton s'oppose à la nomination d'un comité. Il est inconstitutionnel. Il est contraire aux précédents. Il est contraire aux lois. Il est contraire aux usages. Il est contraire à la loi. Il est contraire à la loi. Il est contraire à la loi